



**Conférence des Nations Unies  
sur le commerce  
et le développement**

Distr. générale  
21 janvier 2011  
Français  
Original: anglais

---

**Conseil du commerce et du développement**

**Commission du commerce et du développement**

**Réunion d'experts pluriannuelle sur les produits  
de base et le développement**

**Troisième session**

Genève, 23-25 mars 2011

Point 3 de l'ordre du jour provisoire

**Évolution des marchés de produits de base et problèmes  
qui se posent sur ces marchés: situation actuelle et perspectives**

**Évolution récente des principaux marchés de produits  
de base: tendances et contraintes**

**Note du secrétariat de la CNUCED\***

*Résumé*

L'évolution des prix des produits de base en 2010 a été portée par la forte demande dans les pays émergents d'Asie, par la reconstitution des stocks dans les pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et par des craintes atténuées de contagion des turbulences financières en Europe. Les produits de base les plus étroitement liés à l'évolution du cycle de la production industrielle mondiale (comme les minéraux et les métaux) sont ceux qui ont enregistré les plus fortes hausses de prix. Les prix des produits agricoles ont augmenté en revanche de façon modérée. La présente note d'information, établie pour faciliter les délibérations de la session de 2011 de la réunion d'experts pluriannuelle sur les produits de base et le développement, examine la situation actuelle et les perspectives des marchés et des prix des produits de base et dégage les tendances à court et à moyen terme ainsi que les facteurs affectant les fondamentaux du marché et le commerce dans différents secteurs de produits de base. Elle rend compte de l'état d'avancement du processus de diversification et de création de valeur ajoutée en Afrique, examine les conséquences des changements climatiques sur les principaux produits agricoles et met en lumière les opportunités qu'offre l'écologisation de l'économie telle qu'actuellement voulue.

---

\* Le présent document a été soumis à la date indiquée plus haut en raison de retards survenus dans la procédure d'établissement de la documentation.

## Introduction

1. La présente note d'information entend faciliter les délibérations de la réunion d'experts pluriannuelle sur les produits de base et le développement au titre du point 3 de l'ordre du jour provisoire de sa troisième session en 2011. Elle est organisée comme suit: le chapitre I examine la situation actuelle et les perspectives des marchés et des prix des produits de base, en indiquant les tendances à court et à moyen terme, ainsi que les facteurs affectant les fondamentaux du marché et le commerce pour les produits agricoles, les minéraux et les métaux, la pêche et la sylviculture. Le chapitre II rend compte de l'état d'avancement du processus de diversification et de création de valeur ajoutée en Afrique, examine les conséquences des changements climatiques sur les principaux produits agricoles et met en lumière les opportunités qu'offre l'écologisation de l'économie telle qu'actuellement voulue. Le chapitre III contient des conclusions.

## I. Évolution récente des prix des produits de base

### A. Vue d'ensemble

2. Après un fléchissement global marqué en 2008 et une contraction réelle de près de 2 % en 2009, l'économie mondiale semble être sur la voie du redressement. La croissance économique mondiale en 2010 aurait été selon les estimations de 4,3 %, avec d'importantes variations selon les régions. En Asie, grâce à des programmes de relance énergiques, les pays émergents ont obtenu des taux de croissance de 9,4 % en moyenne, contre 2,7 % en moyenne pour les pays développés. C'est dans ce contexte que, comme indiqué dans la figure 1, les prix des produits de base et en particulier du pétrole brut ont continué à augmenter en 2010, même s'ils n'ont pas atteint les niveaux records de 2008. La crise financière dans la zone euro a cassé cette tendance au deuxième trimestre de 2010 (mai-juin), mais la hausse a repris dans la seconde moitié de l'année. La tendance était portée par la forte demande de produits de base des pays émergents d'Asie, par la reconstitution des stocks dans les pays de l'OCDE et par des craintes atténuées de contagion des turbulences financières. Les produits de base les plus étroitement liés à l'évolution du cycle de la production industrielle mondiale (comme les minéraux et les métaux) sont ceux dont les prix ont le plus augmenté. Les prix des produits agricoles ont progressé en revanche plus modérément.

3. Cette tendance positive des prix devrait se poursuivre en 2011 sous l'effet de plusieurs facteurs liés aux fondamentaux du marché et au rythme de redressement de l'économie mondiale. Selon les prévisions, le rythme de progression pourrait quand même fléchir en 2011 car la croissance économique mondiale cette année-là ne devrait pas dépasser 4,2 %<sup>1</sup> en raison d'un léger tassement du redressement des pays émergents d'Asie et d'Amérique latine. Selon les chiffres du FMI, sur la base de la tendance observée entre 2000 et 2010, il pourrait être argumenté en 2011 que parmi les 10 pays qui connaîtraient la croissance la plus rapide au cours des cinq années à venir sept seraient africains<sup>2</sup>. La figure 1 donne un aperçu des prix récents des produits de base, hors pétrole.

---

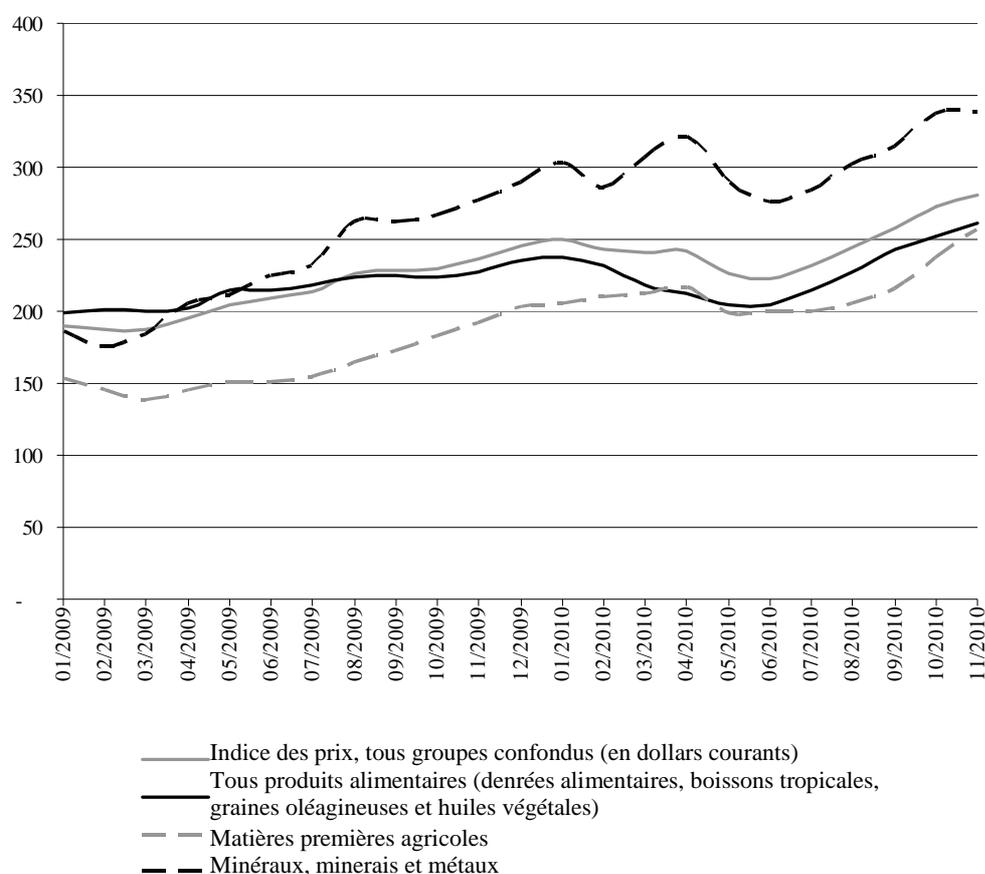
<sup>1</sup> Fonds monétaire international (FMI) (2010), *Perspectives de l'économie mondiale – Reprise, risques et rééquilibrage*, Washington DC.

<sup>2</sup> *The Economist* en ligne, 6 janvier 2010: <http://www.economist.com>.

Figure 1

**Indices des prix mensuels moyens des produits de base, janvier 2009-novembre 2010**

(En dollars courants, base 2000 = 100)



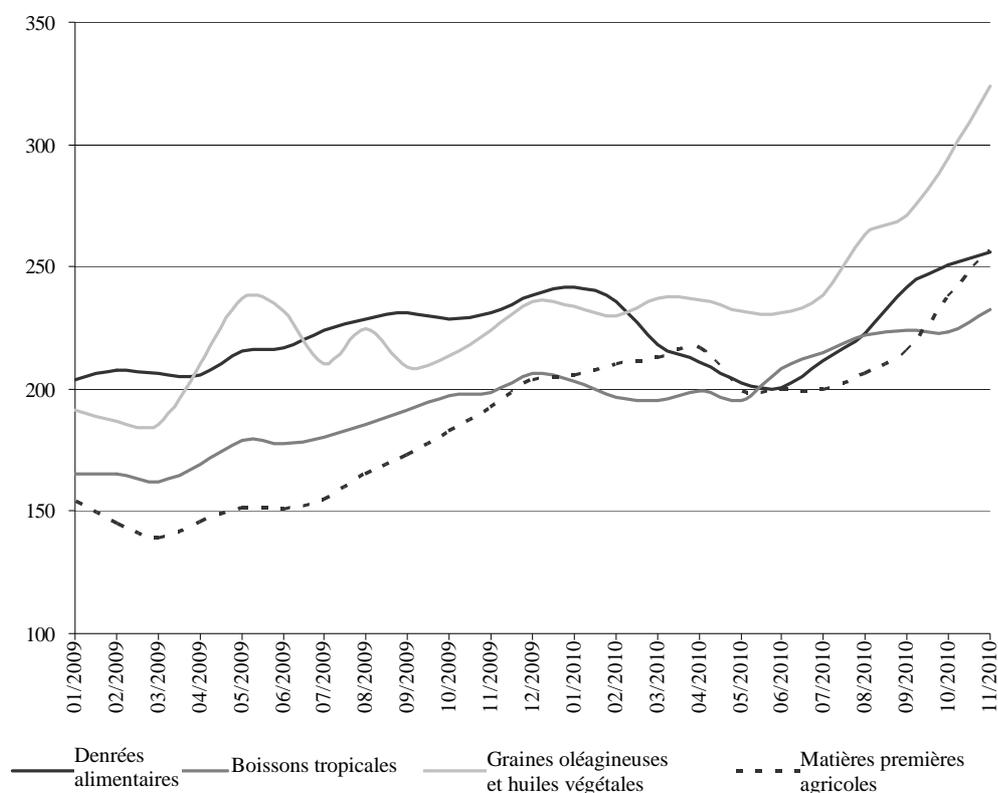
Source: CNUCED, base de données UNCTADstat, statistiques des prix des produits de base.

## B. Évolution des prix des produits de base par secteur

### 1. Produits agricoles

4. L'indice global des prix des produits agricoles s'est redressé en 2009 et au premier trimestre de 2010. Une désagrégation par trimestre fait apparaître que l'orientation et l'ampleur de cette évolution ont été variables selon les groupes de produits agricoles. L'indice des prix des matières premières agricoles a fortement progressé à cause de déficits d'approvisionnement dus à de mauvaises conditions climatiques et de la forte demande des pays émergents d'Asie. Durant le deuxième trimestre de 2010 cette hausse des prix a été en grande partie annulée, avant un redressement dans la seconde moitié de l'année avec la fragile reprise de l'économie mondiale. L'indice des prix des denrées alimentaires a chuté au cours du premier semestre de 2010, avant de se redresser fortement et d'atteindre même un pic en novembre 2010 (fig. 2).

Figure 2  
**Indices des prix des produits agricoles, janvier 2009-novembre 2010**  
 (En dollars courants, base 2000 = 100)



Source: CNUCED, Bulletin des prix des produits de base.

5. L'augmentation de l'indice des prix des denrées alimentaires a été essentiellement tirée par les prix du blé. En septembre 2010, les prix du blé ont même atteint un niveau sans précédent depuis deux ans à cause des mauvaises conditions climatiques dans de grands pays producteurs et exportateurs – Allemagne, Argentine, Canada, France, Pakistan et région de la mer Noire (essentiellement Fédération de Russie et Ukraine). Antérieurement, il était attendu que la récolte mondiale de blé reculerait de 4 à 5 % après la récolte record de l'année précédente. Mais selon de récentes révisions à la baisse par le Département de l'agriculture des États-Unis de ses chiffres du début 2010 concernant les rendements de blé aux États-Unis<sup>3</sup>, il semblerait que malgré d'importantes récoltes de blé au Brésil les niveaux des stocks pour 2009/10 soient un peu inférieurs à ce qui était prévu initialement. Néanmoins, avec un niveau de stocks utilisables relativement satisfaisant pour l'ensemble des céréales (20 %) et du blé (28 %) pour 2010/11, il est peu probable que les prix du blé et des autres céréales augmentent fortement dans le court terme, même si l'accroissement attendu de la consommation de blé dû au développement de la consommation humaine et des utilisations industrielles pourrait encore peser davantage sur les stocks disponibles.

6. Les prix du riz, du maïs et du sucre ont eu tendance à diminuer au cours du premier semestre de 2010, tout en restant élevés par rapport à leur moyenne des années 2000. Les prix du riz ont légèrement progressé au troisième trimestre de 2010 en raison des mauvaises

<sup>3</sup> *Financial Times*, 13 octobre 2010.

conditions climatiques dans de gros pays producteurs d'Asie, mais il est peu probable qu'ils continuent d'augmenter au quatrième trimestre de 2010 compte tenu des importantes quantités disponibles pour l'exportation et de la faible progression de la demande. Les prix du maïs se sont redressés au troisième trimestre de 2010 en raison de la demande accrue, des inquiétudes croissantes concernant les rendements de maïs aux États-Unis en 2010 et de l'évolution d'autres marchés céréaliers. L'augmentation des prix du sucre au troisième trimestre de 2010 a été portée par la hausse prévue de la demande mondiale de sucre raffiné, avec des déficits attendus sur les marchés.

7. Au cours de la période de quinze mois qui s'est achevée en juillet 2010, l'indice des prix des graines oléagineuses et des huiles végétales n'a pas connu de fortes variations, mais en se maintenant à des niveaux supérieurs à ceux enregistrés avant les pics de 2008. La contraction de l'offre due à de graves sécheresses en Amérique du Sud et au report de plantations aux États-Unis (huile de soja) et en même temps la persistance d'une forte demande de la Chine, des États-Unis (huile de palme), de l'Inde et de l'Union européenne (UE) ont entraîné une importante hausse des prix au troisième trimestre de 2010.

8. En 2010, ce sont les facteurs climatiques qui ont le plus pesé sur l'évolution de l'offre et des prix des boissons tropicales. Les prix du café ont régulièrement progressé durant les onze premiers mois de 2010 car la production mondiale de café s'est contractée de 6,4 % environ en 2009/10 en raison d'une baisse de la production dans plusieurs gros pays producteurs (Brésil, Colombie et Viet Nam) due aux mauvaises conditions climatiques. Comme la consommation de café augmentait (surtout dans les pays producteurs), les stocks internationaux devraient continuer à tomber à des niveaux critiques, particulièrement pour les meilleures qualités d'arabica, et par conséquent peser encore plus sur les prix au dernier trimestre de 2010.

9. Les prix du cacao ont atteint en janvier 2010 un pic de 1,60 dollar la livre en raison essentiellement d'une offre insuffisante<sup>4</sup>. Toutefois en août 2010 les prix ont chuté à leur plus bas niveau depuis trois mois, à 1,39 dollar la livre, pour se redresser ensuite durant trois mois à cause de l'intervention d'un fonds spéculatif qui a pris livraison de 240 100 tonnes de fèves de cacao (7 % environ de l'offre mondiale). Les prix ont reculé au quatrième trimestre de l'année et devraient, selon les prévisions, rester modérés l'année suivante compte tenu des informations selon lesquelles la récolte de cacao aurait été meilleure en Côte d'Ivoire et au Ghana alors qu'on avait craint initialement les conséquences possibles de la pourriture brune des cabosses en Afrique de l'Ouest. Mais en décembre 2010, les troubles politiques en Côte d'Ivoire ont inversé la tendance et entraîné une forte hausse des prix.

10. Après être tombé à 139 en mars 2009, l'indice des prix des matières premières agricoles a progressé régulièrement au second semestre de 2009 et en 2010, jusqu'à atteindre 257 en novembre 2010. Ce pic était essentiellement imputable au coton qui, poursuivant sa hausse tendancielle en 2010, a atteint des niveaux de prix sans précédent en novembre. Un important recul de la production mondiale de coton a été enregistré en 2009/10 alors qu'il était attendu dans le même temps une demande accrue de fibres liée à l'augmentation des achats effectués par la Chine et par l'Inde. Bien qu'il soit prévu une forte hausse de la production mondiale de coton en 2010/11 (+15 %), les prix devraient rester élevés compte tenu de la progression de la demande et du faible niveau des stocks.

11. Enfin, les prix du caoutchouc ont atteint un niveau record au quatrième trimestre de l'année à cause de la contraction attendue de la production mondiale due aux mauvaises

<sup>4</sup> ICCO (2010), *Cocoa Market Review May 2010*, juin 2010.

conditions climatiques dans les grands pays producteurs et de la demande croissante de l'industrie des pneumatiques en Chine et en Inde.

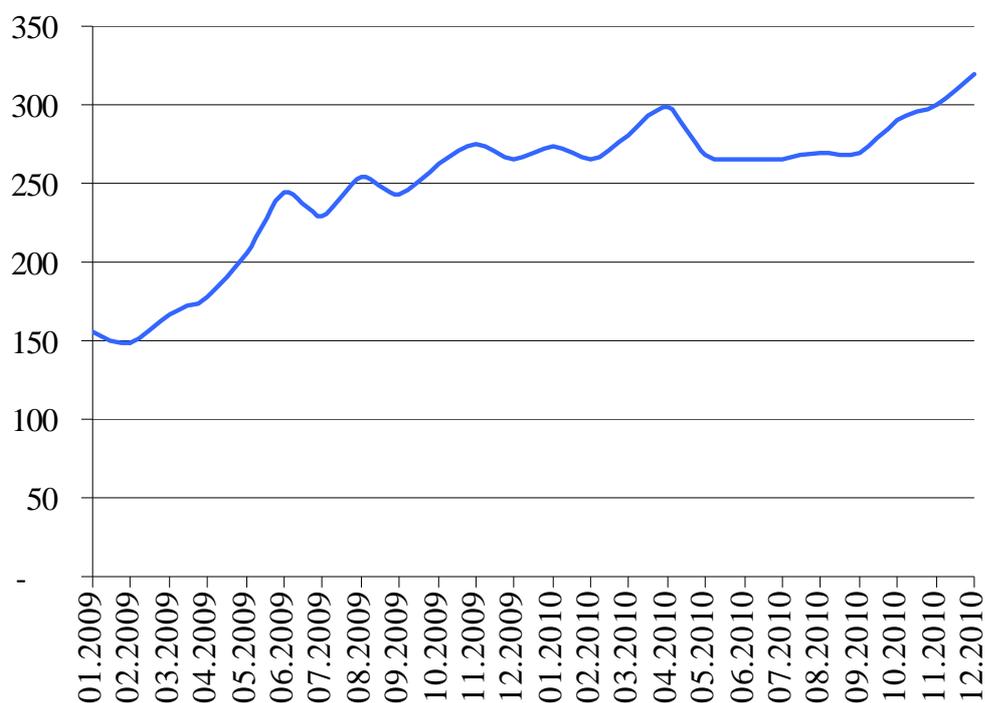
## 2. Pétrole brut

12. En 2009, le prix moyen du pétrole a été de 61,79 dollars le baril, en recul de 36 % par rapport au prix moyen de 97,02 dollars le baril enregistré en 2008. Mais à partir du dernier trimestre de 2009 et au premier trimestre de 2010 les prix ont augmenté, essentiellement du fait de l'optimisme du marché et du temps froid dans le bassin atlantique. Au deuxième trimestre de 2010, les prix du pétrole ont diminué mais ils se sont repris au dernier trimestre, à 90 dollars le baril en décembre (fig. 3). Les prix ont été essentiellement tirés par la reprise plus forte que prévu de l'économie mondiale. Les pays en développement restent les principaux consommateurs de pétrole et représentent plus de 75 % de la croissance totale de la demande de pétrole, l'Amérique latine, la Chine, l'Inde et le Moyen-Orient étant les principaux consommateurs. Sur une base annuelle, le prix moyen du pétrole a atteint 79 dollars le baril en 2010 et pourrait dépasser 80 dollars le baril en 2011. Compte tenu de la faiblesse persistante du dollar des États-Unis, de la hausse de la demande, des quotas de production de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) et du quasi-épuiement des sources d'approvisionnement facilement accessibles, le marché pétrolier est entouré d'incertitudes qui rendent difficile toute anticipation de l'évolution des prix du pétrole dans le court et le moyen terme.

Figure 3

### Indice des prix du pétrole brut, moyenne simple des prix Doubaï/Brent/Texas (en dollars par baril), janvier 2009-décembre 2010

(En dollars courants, base 2000 = 100)



Source: CNUCED, base de données UNCTADstat, indice des prix du pétrole brut.

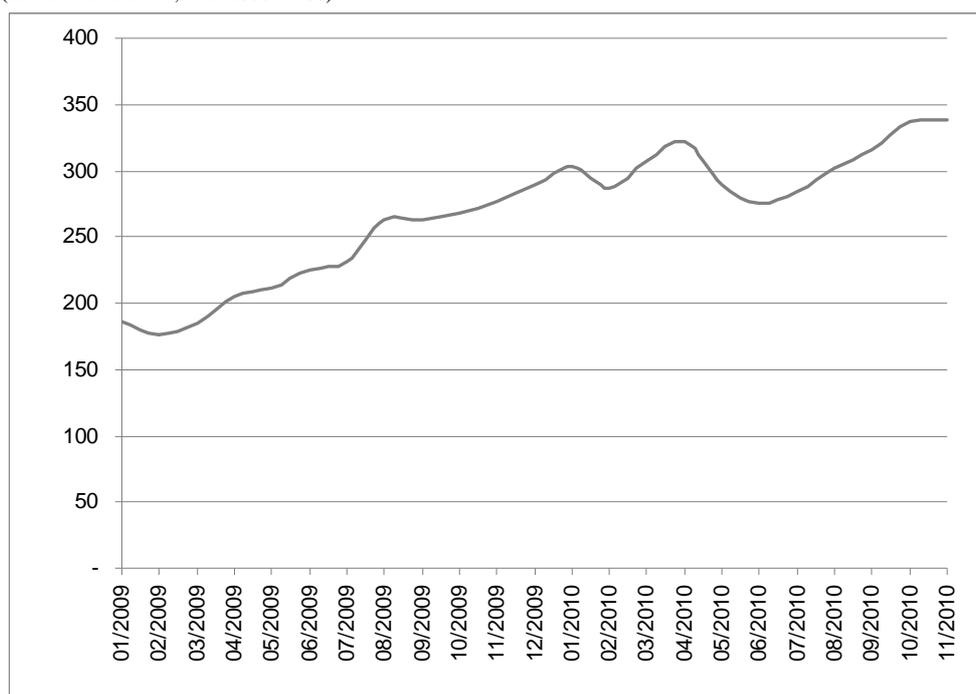
13. Les indices des prix des minéraux, des minerais et des métaux ont fortement augmenté en 2009, tirés par le cuivre, le plomb et le zinc, du fait de la reprise plus vigoureuse qu'attendu dans les pays émergents. La demande chinoise de métaux communs,

en particulier, a bondi en 2009 d'environ 24 %, alors que dans le reste du monde la consommation de métaux se contractait d'environ 13,5 %. La hausse tendancielle des prix des métaux s'est poursuivie en 2010 (fig. 4) sous l'effet combiné de la contraction de l'offre et de la forte demande des pays asiatiques et du Brésil. Dans les années qui viennent, des investissements trop insuffisants dans de nouvelles mines viendront exacerber une situation déjà tendue en termes d'amélioration des capacités d'extraction, et pèseront encore plus sur l'offre. Si la demande continue à croître au rythme observé ces dernières années, les prix des métaux pourraient donc bien augmenter sur le moyen terme.

Figure 4

**Indice des prix des minéraux, des minerais et des métaux, moyennes mensuelles, janvier 2009-novembre 2010**

(En dollars courants, base 2000 = 100)



Source: CNUCED, base de données UNCTADstat, statistique des prix des produits de base.

14. Les prix du cuivre ont plus que doublé (alors même que le monde connaissait sa pire crise financière et sa plus profonde récession économique) en raison du resserrement de l'offre dû au sous-investissement dans la production minière. À cela sont venus s'ajouter une augmentation de 7 % de la demande de cuivre (par rapport à 2009), une plus forte consommation dans les pays émergents et le léger redressement de l'économie des pays de l'OCDE, en particulier le Japon et certains pays membres de l'UE. En janvier 2010, les prix du cuivre ont atteint 7 386 dollars la tonne à cause essentiellement des grèves dans les grandes mines de cuivre du groupe CODELCO au Chili. En moyenne mensuelle, les prix du cuivre ont atteint le chiffre sans précédent de 7 400 dollars la tonne entre janvier et novembre 2010. En 2011, la demande de cuivre pourrait croître fortement à cause du processus de reconstitution des stocks en Chine, en particulier pour le cuivre affiné, ce qui pourrait pousser les prix encore plus à la hausse.

15. Les prix du plomb se sont maintenus à un niveau supérieur de 80 % environ à leur niveau moyen depuis le début des années 2000<sup>5</sup>. Mais durant le premier semestre de 2010, la baisse tendancielle qui avait débuté en 2009 s'est poursuivie. Les prix ne se sont redressés que dans la seconde moitié de 2010 essentiellement sous l'effet de la demande accrue des fabricants de batteries, mais le mouvement a été freiné par l'accroissement des stocks. Entre le début de 2009 et décembre 2010, les stocks de plomb enregistrés auprès de la Bourse des métaux de Londres ont plus que quadruplé et atteint leur plus haut niveau depuis la fin de 2002. Dans le court terme, la réouverture d'installations de production qui avaient été fermées ou bien dont l'activité avait été réduite à cause de la crise économique permettra d'augmenter les stocks, mais elle ne suffira pas en cas de décollage de la demande dans le court ou le moyen terme. En outre, comme la production de plomb pourrait être rendue plus difficile compte tenu des contraintes pesant sur les technologies de production actuelles afin de protéger l'environnement, les prix resteront probablement élevés en 2011.

16. Après avoir doublé en 2009, les prix du zinc ont enregistré une baisse tendancielle au cours des premiers mois de 2010 du fait de la réouverture de mines qui avaient été fermées ou dont l'activité avait été réduite durant la crise économique. La production mondiale de zinc a augmenté d'environ 15 %, tirée par des pays comme la Chine dont la production a bondi de quelque 25 %. Sous l'effet de l'augmentation de la demande, les prix ont monté jusqu'à 2 300 dollars la tonne en moyenne en octobre 2010. La consommation de zinc en 2010 sera sans doute proche de 13 millions de tonnes (soit 20 % de plus qu'en 2009), ce qui contribuera à consolider la hausse tendancielle des prix. Cet accroissement de la demande viendra essentiellement de l'Asie, et en particulier de la République de Corée, du Japon et de la Chine, ainsi que de l'Europe et du Brésil. Les prix de l'étain ont eux aussi nettement progressé en 2010, à 20 400 dollars la tonne en moyenne (plus du double de son prix depuis le début des années 2000). Cette progression était due à trois facteurs combinés: a) une baisse de la production en Indonésie; b) la demande croissante de l'industrie électronique chinoise; et c) la forte contraction des stocks d'étain entre janvier et octobre 2010 (les stocks enregistrés auprès de la Bourse des métaux de Londres ont été ainsi divisés par deux au cours de la période).

17. L'envolée des prix de l'or s'est poursuivie en 2009, à 973 dollars l'once en moyenne, soit 100 dollars l'once de plus que l'année précédente. En 2010, le prix moyen de l'or a bondi à plus de 1 200 dollars l'once troy durant les onze premiers mois de l'année (soit plus du double de son prix moyen au cours des années 2000). Cette évolution est portée par plusieurs facteurs, y compris les fondamentaux du marché. La croissance de la demande, essentiellement tirée par les secteurs de la joaillerie (15,5 %) et de l'électronique (21 %), s'est conjuguée au repli de la production mondiale (-8,5 %) pour pousser les prix de l'or à des niveaux astronomiques. L'or a aussi largement été utilisé comme mode d'investissement sans risque depuis le début de la crise économique et financière en 2007<sup>6</sup>. Les perspectives pour l'or restent positives tant qu'il y aura un déséquilibre entre la demande et l'offre sur le marché chinois.

### 3. Pêche et sylviculture

18. Bien que la demande mondiale de poisson ait reculé de près de 8,5 %, les prix de la plupart des espèces ont augmenté, en moyenne mensuelle, en 2009. En 2010, les prix du poisson se sont maintenus à des niveaux records supérieurs d'environ 53 % à leur niveau moyen de la période 2000 à 2009, avec un prix par kilogramme autour de 6,00 dollars.

---

<sup>5</sup> Calcul portant sur les trois premiers trimestres de 2010.

<sup>6</sup> Entre 2000 et 2006, le prix moyen de l'once d'or était d'environ 380 dollars, mais entre 2007 et 2010 il a bondi à environ 915 dollars.

Entre janvier et septembre 2010, par exemple, les prix du poisson ont bondi de 17 %. La tendance actuelle des prix du poisson est essentiellement portée par les fondamentaux du marché. La forte demande de poisson est due essentiellement à l'amélioration des conditions économiques en Chine, où la consommation par habitant a progressé de façon spectaculaire, passant de 5 kg par habitant et par an dans les années 70 à environ 26 kg en 2008/09. Durant la même période, la consommation a crû régulièrement aussi dans les autres régions du monde. La tendance pour le commerce du poisson reste positive car les parts de production des pays développés et des pays en développement entrant sur les marchés internationaux devraient continuer à progresser.

19. Le prix du bois de non-conifères a augmenté de 2,5 % en moyenne entre janvier et juillet 2010. Cette tendance peut s'expliquer par le renforcement de la demande, conjuguée à une légère reprise de l'économie mondiale avec ce que cela implique pour le secteur de la construction, surtout dans les pays en développement d'Asie et, dans une moindre mesure, dans les pays développés. Par exemple, les importations chinoises de grumes ont augmenté au premier trimestre de 2010 de 37 % par rapport à la même période de 2009. L'imposition de taxes dans la Fédération de Russie sur les exportations de grumes a sans doute contribué elle aussi à faire monter les prix du bois<sup>7</sup>.

## II. Les défis du développement dans un contexte en évolution

20. La diversification économique et la création de valeur ajoutée ont été des éléments clefs de la stratégie de développement de beaucoup de pays en développement tributaires des produits de base au cours des cinquante dernières années. En Amérique latine et en Asie, les résultats ont été globalement positifs. Mais en Afrique et particulièrement en Afrique subsaharienne, en revanche, la diversification et la création de valeur ajoutée sont généralement restées des objectifs lointains, à quelques notables exceptions près.

### A. Diversification et création de valeur ajoutée

21. Au début du XXI<sup>e</sup> siècle, les pays africains avaient pour la plupart une économie très peu diversifiée à l'exportation et n'avaient pas dans l'ensemble réussi à passer d'exportations traditionnelles à des exportations plus dynamiques avec une plus grande création de valeur ajoutée et de meilleures perspectives de gains. Selon la Commission économique pour l'Afrique et l'Union africaine, il semble que les épisodes de diversification (et de création de valeur ajoutée) en Afrique aient été sporadiques et éphémères, les progrès acquis durant une période étant souvent annulés par la suite.

22. En ce qui concerne les industries extractives, l'exportation de produits bruts est essentiellement la norme en Afrique subsaharienne. On estime ainsi qu'en 2006, il a seulement été exporté de la région sous forme affinée de l'or, du cuivre et du platine, les autres produits comme la bauxite, les pierres précieuses de couleur, les diamants, le minerai de fer, le pétrole et l'uranium étant exportés sans véritable transformation. Bien que plusieurs pays aient admis la nécessité d'adopter une stratégie pour passer plus facilement d'une économie fondée sur l'exploitation des ressources naturelles à une économie du savoir fondée sur la création de valeur ajoutée, aucun n'y est pleinement parvenu, à l'exception peut-être de l'Afrique du Sud<sup>8</sup>. Les acteurs du secteur minier en Afrique du Sud

<sup>7</sup> Commission économique pour l'Europe et FAO (2010), *Forest Products, Annual Market Review. Innovation for Structural Change Recovery*, Nations Unies.

<sup>8</sup> Et même en Afrique du Sud, les exportations restent peu diversifiées. Au premier semestre de 2010, par exemple, les exportations du pays étaient constituées à près de trois quarts par des produits

ont même proposé la création d'une agence de valorisation chargée de promouvoir la valorisation en aval, en amont et latéralement<sup>9</sup>. La charte minière du pays a aussi été modifiée afin de l'adapter à la stratégie du Gouvernement en faveur de l'industrialisation locale, de la création d'emplois et de la réduction de la pauvreté. Dans sa version de septembre 2010, la charte minière renforce clairement le principe du contenu local pour appuyer les industries locales.

23. Plus généralement, les problématiques de la diversification, de la création de valeur ajoutée et du renforcement du contenu local sont de plus en plus discutées lors des réunions de l'ensemble des acteurs du secteur des industries extractives. Dans ce cadre, le thème de la quatorzième Conférence de la CNUCED sur le commerce et le financement du pétrole, du gaz et des ressources minérales en Afrique, tenue à Sao Tomé-et-Principe en novembre 2010, était le développement des ressources naturelles: création et rétention de valeur ajoutée. La conférence a mis en lumière, entre autres choses, la nécessité d'intégrer dans les activités de promotion des investissements des prescriptions en matière de contenu local.

24. En dépit de leur potentiel pour créer de la richesse, on estime que les industries extractives en Afrique n'emploient que 5,3 % de la population<sup>10</sup>. En outre, la part de création directe d'emplois est appelée à diminuer sous l'effet combiné de l'épuisement des ressources et du progrès technologique, tandis que l'agriculture et les industries qui y sont liées devraient rester la principale source de création d'emplois dans la plupart des pays d'Afrique subsaharienne.

25. En ce qui concerne le secteur agro-industriel, des pays comme la Côte d'Ivoire, l'Éthiopie, le Ghana, le Kenya, Maurice, l'Ouganda et la Zambie ont adopté une stratégie de diversification<sup>11</sup>. Mais à l'exception de Maurice, dans tous les pays d'Afrique subsaharienne des difficultés structurelles majeures continuent à freiner le développement du secteur et à peser sur la compétitivité des entreprises africaines sur le marché mondial. Ces difficultés incluent:

- a) Le faible développement des infrastructures;
- b) Le faible niveau d'innovation technologique;
- c) Des obstacles non tarifaires: normes sanitaires et phytosanitaires (SPS) et autres prescriptions techniques déterminant par exemple la qualité, la grosseur et l'état de maturité des fruits et des légumes; règlements en matière de protection animale, prescriptions environnementales et prescriptions minimales en matière de résidus, ainsi que les normes en matière de travail interdisant le travail des enfants, par exemple; et

---

primaires (étude de l'Industrial Development Corporation de l'Afrique du Sud rapportée dans *Mining Weekly*, <http://www.miningweekly.com/print-version/resources-exports-2010-12-08>, consultation 9 décembre 2010).

<sup>9</sup> Il existe pour les minéraux un processus de création de valeur ajoutée qui est généralement adopté dans l'objectif d'accroître la valeur des produits vendus à l'exportation.

<sup>10</sup> CEA (Commission économique pour l'Afrique), *Minerals cluster policy study in Africa: Pilot studies of South Africa and Mozambique*, ECA/SDD/05/08, CEA, 2004.

<sup>11</sup> Pour un examen des arguments en faveur d'une diversification économique fondée sur des études de cas concrètes, voir les documents d'information suivants établis pour les sessions de 2009 et de 2010, respectivement, de la Réunion d'experts pluriannuelle sur les produits de base et le développement:

- a) TD/B/C.I/MEM.2/3: Intégration des politiques relatives aux produits de base dans les stratégies de développement et de réduction de la pauvreté: expériences positives, transparence et responsabilité;
- b) TD/B/C.I/MEM.2/9: Traiter la problématique des produits de base au moyen de mesures liées au commerce.

d) Des stratégies de commercialisation inadéquates et une différenciation insuffisante des produits.

26. Premièrement, compte tenu de la faiblesse des infrastructures, certains fournisseurs africains ont perdu des parts de marché au profit de fournisseurs qui sont parvenus à innover pour surmonter des handicaps initiaux d'ordre géographique ou en matière d'infrastructures. Le développement au Brésil, par exemple, de cultivars de papaye qui peuvent désormais être acheminés par mer jusqu'en Europe a privé le Ghana de l'avantage dont il jouissait en termes de coût pour acheminer des papayes par avion vers l'Europe.

27. Deuxièmement, le faible niveau d'assimilation technologique est l'une des principales difficultés pour passer à des activités à plus forte valeur ajoutée pour beaucoup de pays exportateurs de produits de base en Afrique. À ce jour, l'Afrique du Sud reste le moteur économique et technologique du continent. Les flux d'investissement et de commerce accrus entre l'Afrique du Sud et les pays voisins pourraient donc favoriser le rattrapage technologique de ces pays. Il ressort de même d'analyses récentes fondées sur un échantillon industriel, que si l'on reprend au niveau de la région le paradigme dit du «vol d'oies», l'Afrique du Sud est l'oie qui vole en tête<sup>12</sup>. Ces constatations font ressortir les gains que les autres pays de l'Afrique australe pourraient tirer d'une intensification de leurs relations économiques et commerciales avec l'Afrique du Sud. Ainsi, grâce à son commerce intra-industriel avec l'Afrique du Sud, le Botswana commence à voir se développer un secteur manufacturier appliquant des technologies de plus en plus complexes.

28. Il y a certaines avancées au niveau sous-régional, et les possibilités qu'offraient la science et la technologie et l'innovation pour rendre les pays de l'Afrique australe moins tributaires de produits de base non transformés ont été mises en exergue au sommet de 2010 du Marché commun des États de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (COMESA) consacré à la question de la science et de la technologie au service du développement. Le sommet a plaidé notamment pour la mise en œuvre de la politique du COMESA sur la propriété intellectuelle et les droits culturels, qui définissait le cadre général pour promouvoir l'innovation et la créativité dans la région.

29. Troisièmement, à l'exception de quelques rares pays, les investissements insuffisants dans les pays africains pour la normalisation et la codification font que des produits agricoles de valeur comme les filets de poisson et la viande de bœuf désossée ne sont pas suffisamment compétitifs. Parmi les pays faisant exception figurent l'Ouganda et la République-Unie de Tanzanie pour les filets de poisson, et la Namibie et le Botswana pour la viande de bœuf désossée. On considère que les investissements effectués dans les systèmes d'assurance de la qualité et de la sécurité des produits alimentaires ont été des facteurs décisifs qui ont permis à l'Ouganda et à la République-Unie de Tanzanie de devenir d'importants fournisseurs de filets de poisson, aujourd'hui l'un des produits de base les plus dynamiques dans le commerce mondial. La Namibie et le Botswana sont de leur côté les plus gros exportateurs de viande de bœuf désossée destinée à l'Union européenne. Ces deux pays ont pu soutenir la concurrence de grands pays exportateurs de viande de bœuf comme le Brésil et l'Argentine grâce à d'importants investissements publics dans des systèmes d'identification et de traçabilité du cheptel et dans des installations d'abattage modernes. La réussite de la Namibie s'explique aussi par d'autres investissements, par exemple au profit de l'Office namibien de la viande, appartenant au Gouvernement et financé par le privé. Ce système unique en Afrique permet à la fois une parfaite traçabilité

<sup>12</sup> Yaremye A. H. (2008), *Economic Proximity and Technology Flows: South Africa's Influence and the Role of Technological Interaction in Botswana's Diversification Effort*. UNU-WIDER, Research Paper n° 2008/92.

et l'application en matière vétérinaire et pour la protection animale de normes strictes conformes aux règles européennes.

30. Quatrièmement, des compétences de gestion insuffisantes, avec des stratégies et des méthodes de commercialisation inadaptées et une différenciation insuffisante des produits, ont empêché le secteur privé de contribuer véritablement à la réalisation des objectifs des stratégies de diversification. Cela est particulièrement manifeste dans le secteur agro-industriel, qui est critique pour la croissance économique et pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Il faudrait donc s'attacher en priorité à remédier aux difficultés de ce secteur. À cette fin, le Fonds international de développement agricole (FIDA) a organisé deux ateliers d'experts au niveau régional pour mieux déterminer le rôle des cultures de valeur dans la réduction de la pauvreté rurale au Proche-Orient et en Afrique du Nord, sur la base d'études de cas, pour le Maroc, la Tunisie et l'Égypte.

31. Ces ateliers ont montré que, pour que le secteur agro-industriel contribue de façon optimale à la réduction de la pauvreté, il fallait impliquer fortement les petits exploitants. Les clefs du succès étaient d'ordre aussi bien économique qu'institutionnel et commercial (encadré 1). Grâce à la participation active du secteur privé à ces ateliers, il a été possible de cerner les problèmes qui se posaient, aussi bien s'agissant des méthodes de gestion que pour la commercialisation et la différenciation des produits.

#### **Encadré 1**

##### **Les leçons des expériences réussies de développement de l'horticulture familiale**

- a) Une politique macroéconomique et commerciale favorable;
- b) Un environnement institutionnel et réglementaire favorable;
- c) Des stratégies adaptées à la demande, tournées vers l'exportation et fondées sur les débouchés commerciaux;
- d) Des associations efficaces pour la production et la commercialisation, avec de solides partenariats entre le public et le privé ainsi qu'entre les producteurs, les négociants et les exportateurs;
- e) Une gestion compétente de toute la chaîne d'approvisionnement;
- f) L'existence de possibilités d'éducation, de formation et de vulgarisation horticoles;
- g) Une différenciation des produits et une segmentation des marchés rigoureuses;
- h) Une planification stratégique et un soutien des pouvoirs publics;
- i) Un appui aux «champions» entrepreneuriaux et la reproduction des expériences réussies pour assurer des économies d'échelle;
- j) Des capacités de planification à long terme suffisantes au niveau des producteurs ainsi qu'aux niveaux national et local;
- k) L'élaboration de normes nationales pour la certification des bonnes pratiques agricoles, avec un processus pouvant être assuré localement et moyennant un coût raisonnable.

*Source:* FIDA (2008), «The Role of High-Value Crops in Rural Poverty Reduction in the Near East and North Africa», Département gestion des programmes de la Division Proche-Orient et Afrique du Nord.

32. Conscients de l'importance du secteur agro-industriel, 44 pays africains réunis en avril 2008 à New Delhi (Inde) à l'occasion du Forum mondial pour l'agro-industrie ont appelé les organismes des Nations Unies à organiser un forum régional pour examiner des propositions concrètes en vue de promouvoir le développement du secteur agro-industriel et des agro-industries en Afrique. Pour donner suite à cette demande, il a été organisé à Abuja (Nigéria) en mars 2010 une réunion qui a défini les moyens concrets de faire avancer le programme d'action, en soulignant la nécessité de remplir certaines conditions indispensables pour le développement du secteur:

- a) Mise en place de mécanismes innovants en matière de financement et pour l'atténuation des risques;
- b) Promotion des partenariats public-privé; et
- c) Élimination des obstacles au commerce des produits agricoles afin de mieux connecter les producteurs agricoles aux marchés.

33. La réunion a également formulé un certain nombre de recommandations concernant la facilitation du commerce, les infrastructures et l'accès au financement, en mettant l'accent sur les initiatives à entreprendre au niveau régional<sup>13</sup> (encadré 2).

#### **Encadré 2**

##### **Recommandations issues de la Conférence de haut niveau sur le développement de l'agribusiness et des agro-industries en Afrique, mars 2010, Abuja**

- a) Incorporer les initiatives du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) pour le développement d'infrastructures fondées sur des couloirs d'aménagement du territoire dans la stratégie de mise en œuvre régionale du Programme intégré pour le développement de l'agriculture en Afrique;
- b) Définir et choisir les ceintures possibles de production et de transformation des produits agricoles et des denrées alimentaires stratégiques<sup>14</sup>;
- c) Créer dans ces ceintures un environnement favorable avec des zones d'investissement régional préférentiel, pour promouvoir des investissements privés sûrs et rentables dans des chaînes de valeur régionales coordonnées pour les produits de base et les intrants agricoles (codes de l'investissement, politiques foncières, politiques fiscales, etc.);
- d) Créer/développer des centres d'excellence régionaux pour la recherche-développement agricole pour la chaîne de valeur des produits de base stratégiques;
- e) Établir des mécanismes de financement appropriés pour financer les investissements dans les biens et les services publics au niveau régional pour la transformation de l'agriculture;
- f) Appuyer le développement du secteur des services financiers pour développer la chaîne de valeur;
- g) Promouvoir des forums de l'investissement dans l'agriculture et des centres pour le développement des entreprises; et

<sup>13</sup> Pour un examen d'autres initiatives qui ne sont pas mentionnées ici, voir TD/B/C.I/MEM.2/3 et TD/B/C.I/MEM.2/9.

<sup>14</sup> Le Sommet d'Abuja sur la sécurité alimentaire tenu en 2006 a identifié: a) neuf produits de base stratégiques à l'échelle du continent: riz, maïs, légumineuses, coton, huile de palme, bœuf, produits laitiers, volaille et produits de la pêche; et b) trois produits de base stratégiques au niveau sous-régional: manioc, sorgho et millet.

## h) Organiser des foires pour les coentreprises agro-industrielles.

*Source:* CEA-FAO-ONUDI, déjeuner de travail sur les partenariats public-privé pour le développement du secteur agro-industriel et des agro-industries en Afrique à travers les chaînes de valeur régionales pour les produits de base, 9 mars 2010, Abuja, Nigéria.

34. Ces recommandations peuvent se transcrire en politiques qui s'inscriront à leur tour dans une stratégie industrielle régionale fondée sur la création de valeur ajoutée dans le secteur des produits de base. Des études montrent qu'en raison des économies d'échelle, les grandes entités économiques peuvent s'industrialiser plus vite que celles de taille plus modeste, ce qui milite donc en faveur d'une intégration régionale plus poussée. Certains signes indiquent que les organismes régionaux accordent aujourd'hui la plus grande importance à la mise en œuvre efficace de stratégies d'industrialisation. Des étapes importantes à cet effet ont été l'adoption par l'Union africaine et le NEPAD en 2004 de l'Initiative pour le renforcement des capacités productives de l'Afrique, ainsi que l'adoption de la stratégie de mise en œuvre du Plan d'action pour l'industrialisation accélérée de l'Afrique. L'atelier de validation organisé en mars 2010 pour la seconde initiative a conduit à la création d'un organe de coordination pour le Plan d'action, soulignant ainsi de manière décisive l'importance de l'intégration régionale pour l'industrialisation de l'Afrique.

35. Au niveau international, le succès des pays en développement tributaires des produits de base pour diversifier leurs exportations dépend de l'harmonisation des disciplines commerciales et des régimes d'investissement multilatéraux avec les stratégies nationales de développement. Le problème de la progressivité des droits en particulier (l'application aux produits transformés de droits d'importation plus élevés qu'aux produits non transformés) doit être réglé, car il décourage la diversification de la production dans les pays en développement et rend ces pays encore plus tributaires des produits de base non transformés. Le droit moyen applicable aux produits de la sylviculture à l'état brut est de 6,1 %, mais si ces produits ont subi une transformation le taux de droit passe à 10,2 % dans le cas des produits du liège, du bois et du papier, et à 18,3 % dans le cas des meubles de bois<sup>15</sup>.

## B. Effets et conséquences des changements climatiques sur les principaux produits agricoles

36. On s'accorde à reconnaître que les changements climatiques résultent d'une concentration accrue de gaz à effet de serre (GES) comme le dioxyde de carbone, l'oxyde nitreux et le méthane provenant des activités économiques. On estime que dans cinquante ans, les températures pourraient s'élever de deux à trois degrés en raison du réchauffement de la planète lié aux changements climatiques<sup>16</sup>. À cela peuvent s'ajouter d'autres effets écologiques comme l'élévation du niveau des mers, la modification des régimes pluviométriques, une multiplication des ravageurs et des maladies, et des événements climatiques extrêmes (sécheresse, inondations, grêle, ouragans, tornades, etc.), plus fréquents et plus graves. Selon la plupart des modèles climatiques, les changements climatiques devraient entraîner des modifications des profils hygrométriques, mais

<sup>15</sup> OMC (2010), *Rapport sur le commerce mondial 2010 – Le commerce des ressources naturelles*, ISBN 978-92-870-3708-4, Suisse.

<sup>16</sup> CNUCED (2010), *Rapport 2010 sur les pays les moins avancés – Vers une nouvelle architecture internationale du développement pour les PMA*. Publication des Nations Unies, numéro de vente: F.10.II.D.5, Nations Unies, New York et Genève.

l'ampleur et le sens de ces modifications restent tout à fait incertains. Il est attendu que ces facteurs auront d'importants effets sur la productivité agricole. Des modifications même peu importantes de la température et de la pluviométrie pourraient en effet altérer la qualité des céréales, des plantes à fibres, des produits destinés à la préparation de boissons et des fruits, avec des conséquences sur leur commerce et sur leur prix.

37. À court terme, le réchauffement de la planète aura selon toute probabilité des effets positifs sur la production agricole dans les régions tempérées, et des effets négatifs sur la production de produits tropicaux en Asie du Sud et en Afrique<sup>17</sup>. On estime que ces modifications pourraient affecter les pays en développement exportateurs de produits agricoles. En Afrique et en Amérique latine, par exemple, comme beaucoup de cultures pluviales sont proches de leur seuil de tolérance maximum en termes de température, des modifications de température même faibles pourraient entraîner des baisses importantes des rendements. On craint aussi la prolifération et l'incidence accrue de nouveaux ravageurs. Selon des données rendues publiques en 2007 par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), l'agriculture et les activités connexes étaient à l'origine d'environ 30 % des émissions totales de gaz à effet de serre (GES). Sur ce total, 17,4 % étaient attribués au défrichage de zones boisées pour l'agriculture et 13,5 % aux cultures et à l'élevage intensifs<sup>18</sup>. Pour lutter contre les mauvaises herbes et les maladies, toujours plus d'herbicides et de pesticides devront donc être utilisés, ce qui risque d'aggraver les changements climatiques.

38. Les produits de base qui pourraient souffrir des effets des changements climatiques comprennent plus précisément le coton, le cacao, le café, le maïs et le riz. La culture du coton, par exemple, exige beaucoup d'eau – il faut 20 000 litres d'eau pour produire un kilogramme de coton, c'est-à-dire à peine assez pour fabriquer un seul t-shirt et une seule paire de jeans. Comme les ressources en eau sont de plus en plus restreintes dans les régions qui produisent du coton en Chine, au Pakistan et en Asie centrale, il y a un risque réel que cette pénurie conduise à des conflits. Dans l'immédiat, une chute sévère de la production de coton dans un gros pays producteur peut induire des hausses des prix internationaux fortes et durables; et les rendements de cacao pourraient souffrir de l'augmentation des précipitations (encadré 3).

### **Encadré 3**

#### **Exemples des effets des changements climatiques sur certains produits de base: les cas du coton et du cacao**

##### **Le coton au Pakistan**

Au Pakistan, l'agriculture représente un quart du PIB et emploie 50 % de la population active. L'économie est fortement tributaire du commerce des textiles, qui dépend à son tour de la production de coton. Ces dernières années, les températures extrêmes, les vagues de chaleur et les périodes de froid prolongées se sont multipliées. Des périodes de sécheresse prolongées ont réduit les ressources d'eau douce. Le régime des précipitations évolue aussi et les épisodes de précipitations extrêmes sont devenus plus fréquents et plus intenses dans les contreforts de l'Himalaya. Ces changements climatiques,

<sup>17</sup> D'après certaines projections par exemple, les rendements de maïs en Afrique australe devraient chuter de 30 % d'ici à 2030, tandis que ceux des cultures vivrières comme le maïs, le riz et le millet devraient diminuer de plus de 10 % en Asie du Sud durant la même période. Mais ces estimations doivent être prises avec prudence compte tenu des différentes méthodes d'analyse utilisées dans les nombreuses études sur les effets des changements climatiques.

<sup>18</sup> GIEC (2007b), Changements climatiques 2007 – Atténuation. Contribution du Groupe de travail III au quatrième rapport d'évaluation du GIEC. Cambridge, Royaume-Uni, University Press.

avec une élévation des températures, restreindront le volume d'eau douce contenu dans les glaciers himalayens et sa lente libération pour les cultures. Les changements climatiques devraient aussi modifier la période, la durée et l'intensité des pluies de mousson. On estime que le volume des pluies de mousson d'été pourrait augmenter dans une proportion supérieure à 60 %, avec comme résultats des inondations, une baisse de la production des plantes à fibres et des denrées alimentaires, l'aplatissement de cultures comme le coton, et la destruction de systèmes d'irrigation. Ces projections ont conduit certains scientifiques à penser que les graves inondations ayant affecté trois provinces en 2010 avaient été causées par ce phénomène. Ces inondations ont détruit des infrastructures et des systèmes d'irrigation et emporté les sols et les cultures. Dans une province, les cultures de coton et de canne à sucre ont été détruites. Pour le coton, les pertes de production considérables dues à ces inondations ont contribué à l'envolée sans précédent des prix du coton au dernier trimestre de 2010. Et la situation très difficile dans la province en question a été aggravée par les pertes supplémentaires de cheptel, de canne à sucre et de réserves de semences des exploitants, par exemple le blé qui devait être planté pour la récolte suivante.

### **Le cacao au Ghana**

Le cacao représente entre 60 et 70 % des recettes d'exportation que le Ghana tire de son agriculture et entre 20 et 25 % de ses recettes d'exportation totales. Environ 800 000 ménages tirent leur subsistance du cacao, qui ne peut être cultivé de façon rentable que dans une fourchette de température de 18 à 32 °C. Comme le cycle de culture dépend de la répartition des précipitations, il est sensible à la sécheresse. En outre, les cultures de cacao au Ghana sont actuellement touchées par la maladie de la pourriture brune des cabosses ou *Phytophthora megakarya*. Comme cet organisme pathogène se développe particulièrement en milieu humide, toute augmentation des précipitations ou toute modification du régime pluviométrique peut contribuer notablement à sa propagation, avec les conséquences que cela suppose. Mais l'utilisation accrue de pulvérisations de fongicides (jusqu'à huit fois par an actuellement) pour lutter contre la propagation de cet organisme pathogène aura des effets nuisibles sur l'environnement.

*Source:* D'après Masters G., Peter Baker et Julie Flood, 2010, Climate change and agricultural commodities, CABI Working Paper 2.

39. Pour les autres cultures, on s'attend à ce que l'élévation des températures et la diminution des ressources en eau entraînent une réduction de la superficie des meilleures terres pour la production de café, ce qui pèsera sur les recettes d'exportation de pays comme le Mexique et la Colombie. Le maïs et le riz dans les pays tropicaux peuvent eux aussi souffrir d'une élévation des températures dans la mesure où on est déjà proche des limites supérieures pour une croissance optimale<sup>19</sup> (Lobell *et al.*, 2008, cité dans Masters *et al.*, 2010).

40. Face à ces changements attendus, les pays pouvaient avoir recours à diverses stratégies d'atténuation et d'adaptation. Les stratégies d'atténuation recouvrent les interventions visant à réduire les sources ou à développer les puits de GES, tandis que les stratégies d'adaptation s'entendent des mesures ayant pour objet de modérer les dégâts possibles des changements climatiques. Pour les pays en développement africains tributaires des produits de base, le programme d'adaptation, pour être efficace, devrait être coordonné avec les politiques de développement du secteur agricole. Ces politiques

<sup>19</sup> Lobell D. B., Burke M. B., Tebaldi C., Mastrandrea M. D., Falcon W. P. et Naylor R. L. (2008), Prioritizing climate change adaptation needs for food security in 2030, *Science*, vol. 319, p. 607 à 610.

devraient assurer la sécurité de l'occupation foncière, des prix fixés de manière judicieuse et un accès au crédit. Le Brésil, par exemple, a lancé en 1996 un programme officiel de zonage agricole, reposant sur l'intégration de modèles de cultures, de bases de données sur le climat et sur les sols, de techniques d'analyse des décisions et de géocodage. En 2004/05, grâce à un partenariat public-privé novateur, il a été investi dans le programme 8 milliards de dollars, dont 2,5 milliards de dollars pour les petits exploitants. Ce programme a permis aux agriculteurs d'utiliser des technologies plus appropriées et de mieux planifier leurs activités, avec comme résultats une réduction des coûts de production et des risques pour les agriculteurs et une augmentation de la production et de la productivité nationales. Grâce à ses investissements dans le secteur agricole, le Brésil figure aujourd'hui dans le trio de tête des producteurs mondiaux de 10 produits de base, notamment pour le café, le soja, le sucre et le maïs (Zullo *et al.*, 2006, cité dans Masters *et al.*, 2010)<sup>20</sup>.

### C. Écologiser l'économie: des opportunités pour les pays en développement

41. Bien qu'il soit anticipé globalement que les changements climatiques auront des effets négatifs, si les pays en développement tributaires des produits de base prennent des mesures d'adaptation et d'atténuation appropriées le tableau d'ensemble au niveau des pays pourrait être plus mitigé. Les pays en développement importateurs nets de pétrole et exportateurs nets de produits agricoles pourraient profiter de la priorité donnée actuellement à l'écologisation de l'économie. On entend généralement par économie verte une économie caractérisée par des investissements accrus dans les secteurs économiques respectant le capital naturel de la planète et ayant un moindre impact sur l'environnement. Cela implique entre autres de ménager une plus large place aux énergies renouvelables et à l'agriculture durable. Il existe des mécanismes et des ressources au niveau mondial (voir plus bas) pour aider les pays en développement tributaires des produits de base à investir dans les initiatives vertes.

42. Les pays en développement importateurs nets de pétrole pourraient beaucoup bénéficier d'une économie plus verte. On estime en effet que l'Afrique subsaharienne consacre à l'achat de pétrole entre 20 et 30 % de ses recettes d'exportation. Cas extrême, l'Éthiopie par exemple dépense 87 % de ses recettes d'exportation, soit 1 milliard de dollars par an, pour ses importations de pétrole. Les crises alimentaire et énergétique de 2008 ont mis en évidence la nécessité de réduire la dépendance de ces pays vis-à-vis des combustibles fossiles. Mais bien que les PMA africains disposent d'importantes ressources énergétiques renouvelables, cette capacité potentielle est sous-utilisée. Les PMA en tant que groupe ne mettent à profit que 10 % de leur capacité potentielle de production d'énergie renouvelable. L'énergie propre tirée des résidus de la production de sucre offre un fort potentiel dans beaucoup de pays en développement tributaires des produits de base où l'électricité est coûteuse. La cogénération<sup>21</sup> à partir de la bagasse utilise les déchets des raffineries de sucre ou autres agro-industries. Son utilisation offre un important potentiel pour l'Afrique subsaharienne. On estime que compte tenu de la production actuelle de sucre en Afrique subsaharienne, la cogénération à partir de la bagasse provenant de l'industrie sucrière pourrait satisfaire 5 % environ de la demande totale d'électricité de la région. Et

<sup>20</sup> Zullo J. J., Pinto H. S. et Assad H. D. (2006), Impact assessment study of climate change on agricultural zoning. *Meteorological Applications*, vol. 13, supplément, p. 69 à 80.

<sup>21</sup> On entend par cogénération une technologie qui produit de l'électricité tout en captant dans le même temps la chaleur qui est le sous-produit de la production d'électricité. Pour une définition détaillée, voir <http://www.greenassembly.net/useful-data/glossary/>.

cette possibilité passerait à 10 % si on utilisait les résidus de biomasse provenant d'autres agro-industries et de l'industrie forestière.

43. Maurice offre l'exemple le plus réussi de diversification de la production d'électricité grâce à la cogénération à partir de la bagasse. Cette technologie a permis à l'industrie sucrière mauricienne non seulement de devenir autosuffisante pour l'électricité, mais aussi de vendre l'excédent de production au réseau national. En outre, comme souligné dans l'encadré 4, elle a aussi rendu l'industrie moins vulnérable aux fluctuations des prix mondiaux du sucre. Le principe d'un partage équitable des recettes prévu dans le mécanisme a permis également aux petits exploitants de bénéficier eux aussi des gains tirés de la vente de l'excédent d'électricité.

#### **Encadré 4**

##### **Cogénération à partir de la bagasse: le cas de l'industrie sucrière à Maurice**

À Maurice, grâce à la large utilisation de la cogénération à partir de la bagasse, l'industrie sucrière locale est devenue autosuffisante pour l'électricité et vend l'excédent de production au réseau national. L'industrie sucrière assure désormais plus de la moitié de l'approvisionnement en électricité de l'île. Pour la cogénération, on utilise la bagasse durant la saison de la récolte de la canne à sucre (environ six mois par an), le charbon étant utilisé pour la production d'électricité le reste de l'année.

Le développement de la cogénération à partir de la bagasse à Maurice a été bénéfique à plusieurs titres, notamment: dépendance réduite vis-à-vis du pétrole importé, diversification de la production d'électricité, meilleure efficacité du secteur de l'énergie en général, et accroissement du revenu des petits cultivateurs de canne à sucre. Elle a aussi aidé l'industrie sucrière à Maurice à mieux supporter les fluctuations des prix mondiaux du sucre, y compris la réduction des prix préférentiels payés par l'UE pour le sucre provenant des pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (pays ACP). Ces dernières années, les recettes tirées de la vente de l'excédent d'électricité produite par cogénération ont permis à l'industrie sucrière mauricienne de demeurer rentable. L'un des principaux points forts est sans doute l'application de toute une palette de mesures innovantes pour le partage des recettes. Par exemple, la filière de la cogénération a étroitement coopéré avec le Gouvernement mauricien pour que les importantes recettes tirées de la vente de l'électricité produite par cogénération profitent à tous les acteurs de la filière du sucre, y compris les petits producteurs pauvres. Cette politique de partage équitable des recettes à Maurice peut servir de modèle pour les projets en matière de bioénergie qui sont engagés ou prévus dans d'autres pays d'Afrique subsaharienne.

Autre élément important: à Maurice, le développement de la cogénération n'a pas entraîné de concurrence accrue pour le foncier ni de hausse des prix des denrées alimentaires – les deux inconvénients les plus notables du développement à grande échelle de la bioénergie. Au fur et à mesure qu'on a pu produire davantage d'électricité grâce au développement de la cogénération, les superficies consacrées à la culture de la canne à sucre ont même diminué, ce qui signifie qu'une cogénération plus efficace a permis de libérer en partie des terres pour d'autres usages, y compris la production de denrées alimentaires.

*Source:* D'après Masters G., Baker P. et Flood J. (2010). Climate change and agricultural commodities, CABI Working Paper 2.

44. Les politiques menées par les pays développés pour favoriser le développement des biocombustibles ont créé des débouchés commerciaux pour les pays en développement exportateurs de produits agricoles. L'Afrique du Sud, le Malawi, le Mali, Maurice, le Nigéria, le Sénégal, la Zambie et le Zimbabwe, par exemple, se sont engagés dans des stratégies nationales pour les biocombustibles. Mais la concurrence accrue pour le foncier

induite par ces cultures pour les biocombustibles a prêté à controverse. À un niveau mondial, une étude récente effectuée par la Banque mondiale a révélé également que les biocombustibles venaient en deuxième place immédiatement après les autres cultures et l'élevage pour les acquisitions à grande échelle de terres agricoles dans 80 pays. On craignait aussi que les pays où la production de biocombustibles et le déboisement correspondant étaient importants profitent moins des avantages pécuniaires liés aux stratégies de réduction des émissions résultant du déboisement et de la dégradation des forêts (REDD), visant à améliorer le captage du carbone grâce à la préservation des forêts.

45. Vu le coût de l'atténuation des effets des changements climatiques, il a été mis en place au niveau mondial un certain nombre d'institutions, de mécanismes et de ressources pour aider les pays à relever les défis des changements climatiques. La Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) a lancé le processus des plans d'action nationaux aux fins de l'adaptation (PANA) pour aider les PMA à déterminer les activités prioritaires en fonction de leurs besoins urgents et immédiats pour s'adapter aux changements climatiques. À la fin de 2010, il avait été soumis 40 PANA.

46. Le Protocole de Kyoto comporte aussi une disposition qui prévoit des mécanismes de marché pour la vente et l'achat sur le «marché du carbone» des droits d'émission de GES. Le mécanisme pour un développement propre (MDP) fait partie de ce mécanisme de marché et sert les intérêts des pays en développement. L'objet des projets au titre du MDP dans les pays en développement est de compenser les émissions de carbone des grandes entreprises dans les pays développés. Mais l'augmentation des émissions de carbone depuis la création du MDP et le scepticisme quant au bien-fondé des méthodes utilisées pour évaluer la capacité de «réduction compensatoire» de certains projets au titre du MDP ont prêté à bien des controverses. Malgré ces critiques, les projets au titre du MDP peuvent offrir des opportunités pour les pays en développement tributaires des produits de base. Selon des estimations faites dans le cadre de la CCNUCC, en août 2010, 78 % des 2 400 projets et plus au titre du MDP concernaient l'Asie. L'Afrique en revanche représente moins de 2 % des projets enregistrés même s'il y a eu un notable progrès ces dernières années, puisque le nombre des projets sur ce continent est passé de 42 en 2007 à 122 en 2010. Plusieurs initiatives de renforcement des capacités ont été engagées pour permettre à l'Afrique de tirer pleinement parti des opportunités liées au MDP.

47. Certains donateurs bilatéraux et multilatéraux ciblent spécifiquement leur appui au profit des pays d'Afrique subsaharienne pour les aider à s'engager davantage sur le marché du MDP. Le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) est généralement l'organisme chef de file pour l'exécution des activités de renforcement des capacités pour le MDP dans les pays en développement<sup>22</sup>. L'Éthiopie, le Kenya, le Malawi, l'Ouganda, la République-Unie de Tanzanie, le Soudan et le Swaziland participent par exemple à l'initiative régionale pour l'énergie propre «Cogénération pour l'Afrique», financée par le Fonds pour l'environnement mondial<sup>23</sup>. On peut citer encore à titre d'exemple le projet de «Facilité verte» au titre du MDP financé par l'Agence danoise pour le développement international (DANIDA), qui sera mis en œuvre au Bénin, au Burkina Faso, au Ghana, au Mali, au Niger et en Zambie. Enfin, dans le cadre du projet CASCADE

<sup>22</sup> Voir pour plus d'information le site Web du PNUE (<http://www.unep.org>). Parmi les sites annexes, on mentionnera <http://www.cd4cdm.org/Guidebooks.htm>, qui contient une série de manuels sur le MDP.

<sup>23</sup> L'initiative est menée conjointement par le PNUE et par la Banque africaine de développement (BAfD) et exécutée par AFREPREN/FWD (Réseau pour l'énergie, l'environnement et le développement pour l'Afrique). La cogénération pour l'Afrique s'inspirera du succès de la cogénération à Maurice, qui permet actuellement de répondre à près de 40 % des besoins en électricité du pays.

financé par la France et exécuté par le PNUE, des projets pilotes sont en cours dans sept pays d'Afrique subsaharienne: Bénin, Cameroun, Gabon, Madagascar, Mali, République démocratique du Congo et Sénégal. Les secteurs concernés sont surtout l'énergie et l'agriculture. Ce ciblage met bien en relief la pertinence des projets au titre du MDP pour les pays en développement tributaires des produits de base.

48. Les faits nouveaux récents dans le cadre de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques qui s'est tenue à Cancún (Mexique), du 29 novembre au 10 décembre 2010, sont prometteurs pour les pays en développement. Il a notamment été convenu de renforcer le MDP pour mieux canaliser les investissements et la technologie vers des projets durables et écologiquement rationnels de réduction des émissions dans les pays en développement. En ce qui concerne le financement des activités en relation avec les changements climatiques, les pays industrialisés se sont engagés à fournir à titre anticipé 30 milliards de dollars de ressources d'ici à 2012 pour des projets dans les pays en développement. Il a également été convenu de mobiliser pour le financement à long terme 100 milliards de dollars par an d'ici à 2020. Enfin, il sera créé un nouveau fonds vert pour le climat administré par un conseil de 24 membres constitué d'un nombre égal de représentants de pays en développement parties et de représentants de pays développés parties, et administré les trois premières années par la Banque mondiale. Sur ce dernier point, l'Union africaine a annoncé qu'elle travaillait à la création d'un fonds vert pour l'Afrique chargé de canaliser la part des fonds revenant à l'Afrique, qui serait administré par la Banque africaine de développement. Le débat sur le financement des activités liées au climat va sans nul doute se poursuivre au cours des années à venir.

### III. Conclusions

49. La modeste reprise de l'économie mondiale, portée par la croissance soutenue des pays émergents d'Asie et d'Amérique latine, a permis aux prix des produits de base de se redresser au dernier trimestre de 2009 et durant la plus grande partie de 2010. Les produits dont les prix ont le plus augmenté étaient ceux liés au cycle de la production industrielle (comme les minéraux et métaux), même si les prix de la plupart de ces matières premières n'ont pas retrouvé les niveaux records du début de 2008. Les prix des produits agricoles n'ont progressé que modérément.

50. L'instabilité des prix des produits de base va probablement continuer à être problématique pour les pays en développement tributaires de ces produits, compte tenu de l'évolution incertaine des marchés et des prix. Sur le court terme, l'évolution des prix des produits de base dépendra des fondamentaux du marché et du rythme du redressement de l'activité économique mondiale. La bonne performance économique des pays émergents (comme la Chine) en 2011 permettra encore la hausse tendancielle des prix des minéraux et des métaux de se poursuivre. Mais l'instabilité des prix des produits de base restera problématique. La financiarisation des marchés des produits de base et les facteurs liés aux changements climatiques continueront à influencer les prix des produits agricoles.

51. Comme ils sont la principale source de recettes publiques et d'emplois dans les pays en développement qui en sont tributaires, les produits de base sont d'une importance critique pour venir à bout de la pauvreté et de la faim. Mais la problématique persistante de la dépendance vis-à-vis des produits de base met en relief la nécessité de promouvoir un cadre de politique cohérent qui permettrait aux pays en développement tributaires de ces produits de mieux progresser vers la diversification économique. Ces pays doivent dans le même temps mettre à profit les opportunités nouvelles liées à l'écologisation de l'économie.